

'Accreditation 101' for Students

Submitted by Dr. Melissa Tiessen

Director, Education Directorate, and Registrar, Accreditation

Most students attending, or considering applying to, a professional psychology training programme have at least a vague sense of the importance of accreditation – for example, attending an accredited programme can help you to get licensed, to find a job, and is like having a 'stamp of approval' saying that your training is good quality. Beyond these factors, however, students often do not have a clear understanding of the deeper value and impact of accreditation. So what are some of the specific standards that serve to make a student's training experience positive? Here are just a few examples taken from the CPA *Accreditation Standards and Procedures (5th revision, 2011)* for doctoral programmes in clinical, counselling, school, and clinical neuropsychology:

Standard II.A: *Programmes develop and articulate their values, principles, goals, and objectives.*

Accredited programmes have a clear vision and philosophy of training. Included in this are specific goals the programme sets out to achieve, which guide students' activities within, and progress through, a programme. As a student, you can expect that your graduate programme will offer you a coherent experience.

Standard II.B: *Practice, theory and research are integrated early in the programme. Training in these areas proceeds in sequence and presents information, and exacts requirements, which are cumulative and increasingly complex over the course of the programme. In advancing these requirements, a programme ensures that it offers an integrated, organized plan of study and ensures a breadth of exposure to the field of psychology...*

As above, accredited programmes expose students to a comprehensive, well thought out course of study, which includes both scientific and applied components. Your coursework and practical experiences should build on each other, and become more and more refined as you progress through the programme. You have the op-

portunity to learn about many areas of psychology, while always being grounded in the scientific foundations of the field – the basis in science being core to the identity of practicing professional psychologists.

Standard II.I: *Students are given formal opportunity to provide feedback and evaluation of the doctoral programme and its faculty...*

Students' experiences and opinions are valued. You have a right – and a responsibility – to share these opinions in a constructive manner, so that the programme can continually evolve.

Standard II.J: *The programme has developed policies and procedures for handling students' academic, practice and/or interpersonally-related difficulties. These policies and procedures require mechanisms for developing, implementing and monitoring remediation plans. ... When a student experiences academic, practice, and/or interpersonally-related difficulties, he or she is counselled early and offered a remediation plan...*

If you face challenges during your studies, accredited programmes have processes in place to assist you in problem solving. Furthermore, programmes have the responsibility to work with you to address any areas open to remediation. You are not left to your own devices.

Standard II.K: *The programme has developed policies and procedures for any student to lodge a complaint, grieve an action, and appeal a decision or evaluation made by the programme...*

Just as students' feedback is valued, accredited programmes make it possible for students to register their concerns about any aspect of the programme, and have these concerns taken seriously and addressed fairly.

Standard V.B: *Students are treated with dignity and respect. The value accorded students' input and contributions is evident within the programme's operation. Students' contributions to research or other professional projects are credited appropriately (e.g., authorship of publications). Students have representation on the programme's committees and task forces that review and evaluate the curricula, develop policy and procedure, and conduct strategic planning.*

Students in accredited programmes are not 'hidden in the shadows' – they are included in programme decision making, and given credit for their scholarly contributions. Students are valued members of a programme.

Standard IV.F: *Faculty encourage and actively support students in the timely completion of their programme ... respectful of work-life balance... and*

Standard V.E: *Students set reasonable expectations to progress through the programme in a timely fashion ... while mindful of work-life balance. ... students in professional psychology should be able to complete a doctoral degree within 7 years post-baccalaureate.*

Both students and faculty are expected to strive for work-life balance. Programmes are further expected to actively assist students in completing their studies in a timely manner – students are not expected to be in their graduate programme for life!

Standard VII.A: *[The programme's] brochure, website, and descriptive materials communicated to all applicants, describe the (1) programme's philosophy and mission, (2) theoretical orientations as well as professional and research interests of the programme's faculty, (3) goals set and outcomes obtained by the programme, ... (8) acceptance and attrition rates, ... (11) availability and nature of financial, academic, counseling and other support systems, and (12) percentage of graduates that successfully become registered/licensed psychologists.*

Accredited programmes openly publish information that allows students to make informed decisions about whether a given programme may be a good fit, based on review of basic programme characteristics and quality indicators.

Standard VIII.A: *Over the course of practicum training prior to internship, ... students should receive at least 150 hours of supervision... [out of a minimum of 600 hours of overall practicum experiences]*

Students are not expected to develop professional competencies on their own – a minimum amount of supervision is required, which matches the needs and interests of a student. Supervisors also provide invaluable role modeling and mentorship, which is not always available (at least not in the same way) post-graduate school.

Standard IX.A: *Following the identification, articulation, and implementation of a training model, the programme has put mechanisms in place through which the programme regularly and reliably examines its success in meeting its model's goals and objectives...*

Accredited programmes are involved in ongoing self-evaluation and quality improvement efforts. It is not enough to say that x number of students have gone through the programme – by definition, accreditation is a process of quality assurance which means that programmes routinely gather evidence about the success of their students, graduates, and overall ability to meet programme objectives, and most importantly use this data to continually improve.

Ultimately, the CPA Accreditation Standards ensure that each accredited doctoral and internship programme is held accountable to the larger psychology training community to ensure that it meets its training goals, and thereby to ensure that it provides a quality experience for students. The standards were developed with the input of psychologists – and students of psychology – across the country, and thus are intended to reflect our collective vision for professional psychology training in Canada. If you have any comments, questions or concerns about accreditation, please feel free to contact the CPA Accreditation Office:

accreditation@cpa.ca

Please also visit the Accreditation website for more information, including access to the full *Accreditation Standards and Procedures* manual:

www.cpa.ca/education/accreditation/

« Agrément 101 » pour les étudiants

Présenté par D^{re} Melissa Tiessen,
directrice, Direction générale de l'éducation et registraire, Agrément

La plupart des étudiants qui entreprennent un programme de formation en psychologie professionnelle ou qui songent à le faire, ont à tout le moins une vague idée de l'importance de l'agrément. Ils savent que l'adhésion à un programme agréé peut aider à obtenir un permis d'exercer ou à trouver un emploi, et que l'agrément constitue en quelque sorte le « sceau d'approbation » d'une formation de bonne qualité. Cependant, au-delà de ces aspects, il arrive souvent que les étudiants n'ont pas une bonne compréhension de la valeur plus profonde et de l'impact de l'agrément. Quelles sont donc certaines des normes particulières qui aident à rendre l'expérience de formation des étudiants positive? Voici un petit nombre d'exemples tirés des *Normes et procédures d'agrément (5^e révision, 2011)* des programmes de doctorat en psychologie clinique, du counseling, scolaire et en neuropsychologie clinique :

Norme II.A : *Le programme élabore et articule des valeurs, des principes, des buts et des objectifs.*

Les programmes agréés proposent une vision et une philosophie claires de la formation. Ils énoncent notamment des objectifs précis à atteindre et qui servent à orienter les activités des étudiants au sein du programme et tout au long de leur progression. En tant qu'étudiant, vous pouvez vous attendre à ce que votre programme d'études supérieures vous offrira une expérience cohérente.

Norme II.B : *Le programme intègre la pratique, la théorie et la recherche dès le tout début. La formation dans ces domaines se donne de façon séquentielle et présente de l'information et des exigences précises, qui sont cumulatives et qui deviennent de plus en plus complexes au fur et à mesure que l'étudiant chemine dans le programme. Pour faire progresser ces exigences, un programme veille à ce qu'il offre un plan d'étude intégré et organisé et assure la profondeur de l'exposition au domaine de la psychologie...*

Comme décrit précédemment, les programmes agréés exposent les étudiants à un parcours d'étude exhaustif et bien conçu, qui englobe des volets scientifiques et appliqués de la psychologie. Les cours et l'expérience pratique se nourrissent mutuellement et deviennent de plus en plus raffinés à mesure que l'étudiant progresse dans le programme. Vous avez l'occasion d'apprendre

au sujet de plusieurs domaines de la psychologie, tout en étant ancré dans les fondements scientifiques du domaine – la base scientifique étant essentielle à l'identité des psychologues professionnels qui pratiquent.

Norme II.I : *On donne aux étudiants l'occasion dans un cadre officiel de fournir une rétroaction et une évaluation du programme de doctorat et de son corps enseignant...*

L'expérience et l'opinion des étudiants sont valorisées. Vous avez le droit et la responsabilité de partager ces opinions de manière constructive, afin de permettre au programme de continuellement évoluer.

Norme II.J : *Le programme a créé des politiques et des procédures pour gérer les difficultés d'études, de pratique et/ou interpersonnelles des étudiants. Celles-ci font appel à des mécanismes d'élaboration, de mise en œuvre et de surveillance des plans de remédiation... Lorsque les étudiants éprouvent des difficultés sur le plan des études, de la pratique et/ou des relations interpersonnelles, ils sont conseillés dès la première manifestation du programme et un plan de remédiation devrait être offert...*

Si vous faites face à des difficultés pendant vos études, les programmes d'agrément ont mis en place des processus qui vous aident à résoudre un problème. De plus, les programmes ont la responsabilité de travailler avec vous pour corriger tous les aspects auxquels il est possible de remédier. Vous n'êtes pas abandonné à votre propre sort.

Norme II.K : *Le programme a créé des politiques et des procédures qui permettent à un étudiant de présenter une plainte contre le programme ou un grief à propos de l'acte, ou faire appel d'une décision ou d'une évaluation qui a été prise ou faite par le programme...*

Tout comme la rétroaction des étudiants est valorisée, les programmes agréés font en sorte qu'il est possible pour les étudiants de faire valoir leurs préoccupations au sujet de tout aspect du programme, et que ces préoccupations sont prises au sérieux et abordées de façon juste et équitable.

Norme V.B : *Les étudiants sont traités avec dignité et respect. Le programme doit manifestement reconnaître l'importance de leurs contributions et de leurs commentaires. Les contributions des étudiants à la recherche ou à d'autres projets professionnels leur sont convenablement attribuées (à titre d'auteur ou de coauteur de publications). Les étudiants sont représentés au sein des comités et des groupes de travail qui étudient et évaluent les programmes d'études, élaborent des lignes de conduite et des modalités, et qui s'occupent de la planification stratégique.*

Les étudiants dans les programmes agréés ne sont pas « relégués aux oubliettes » – ils sont inclus dans la prise de décisions du programme et obtiennent la reconnaissance de leurs contributions sur le plan universitaire. Les étudiants sont des membres valorisés d'un programme.

Norme IV.F : *Le corps professoral encourage et soutient activement les étudiants dans l'achèvement de leur programme... tout en respectant l'équilibre travail-vie. ...*

Norme V.E : *Les étudiants avancent dans le programme de façon opportune... en gardant à l'esprit l'équilibre vie travail. ... Les étudiants en psychologie professionnelle devraient être en mesure de terminer un doctorat dans les sept années suivant l'obtention d'un baccalauréat.*

Il est attendu que les étudiants et le corps professoral s'efforceront de concilier le travail et la vie. De plus il est attendu que les programmes aident activement les étudiants à terminer leurs études de manière opportune – on ne veut pas que les étudiants restent dans un programme d'études supérieures pour la vie!

Norme VII.A : *La brochure, le site Web et les documents descriptifs [du programme] communiqués à tous les candidats, décrivent 1) la philosophie et la mission du programme, 2) les orientations théoriques du corps professoral, ainsi que leurs intérêts professionnels et de recherche, 3) les buts fixés pour le programme et les résultats obtenus, ... (8) les taux d'acceptation et d'abandon, ... (11) la nature des systèmes de soutien financier, universitaires, de counseling et autres, ainsi que leur disponibilité pour les étudiants et (12) le pourcentage de diplômés qui réussissent à devenir des psychologues autorisés.*

Les programmes agréés publient ouvertement l'information qui permet aux étudiants de prendre des décisions éclairées quant à savoir si un programme donné leur convient en examinant les caractéristiques de base du programme et les indicateurs de qualité.

Norme VIII.A : *Au cours de la formation en stage avant l'internat... les étudiants devraient recevoir au moins 150 heures de supervision... [sur au moins 600 heures d'expériences pratiques globales]*

ne s'attend pas à ce que les étudiants développent par eux-mêmes leurs compétences professionnelles – un nombre d'heures minimum de supervision est requis correspondant aux besoins et aux intérêts de l'étudiant. Les superviseurs jouent aussi un rôle de modèle et de mentor inestimable, ce qui n'est pas toujours disponible (à tout le moins de la même manière) à l'école des études supérieures.

Norme IX.A : *À la suite de la détermination, de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un modèle de formation, le programme a mis en place des mécanismes pour étudier, à intervalle régulier et de façon valable, son niveau de réussite en ce qui a trait à l'atteinte des buts et objectifs de son modèle...*

Les programmes agréés s'engagent dans une auto-évaluation continue et déploient des efforts d'amélioration de la qualité. Il ne suffit pas d'affirmer qu'un nombre x d'étudiants a suivi le programme – de par sa définition, l'agrément est un processus d'assurance de la qualité qui signifie que les programmes recueillent continuellement des preuves du succès de leurs étudiants, de leurs diplômés et de la capacité d'ensemble de satisfaire les objectifs du programme et de façon encore plus importante utilisent ces données afin de continuellement apporter des améliorations.

En bout de ligne, les normes d'agrément de la SCP veillent à ce que le programme de doctorat et d'internat agréé soit tenu responsable envers la communauté de formation en psychologie plus grande afin d'assurer qu'il satisfait les objectifs de formation et procure une expérience de qualité aux étudiants. Les normes ont été élaborées en tenant compte des commentaires des psychologues et des étudiants en psychologie partout au pays, et par conséquent visent à refléter notre vision collective de la formation en psychologie professionnelle au pays. Si vous avez des commentaires, des questions ou des préoccupations au sujet de l'agrément, n'hésitez pas à communiquer avec le Bureau d'agrément de la SCP : accreditation@cpa.ca.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site Web de l'agrément pour plus d'information, ou pour accéder aux *Normes et procédures d'agrément complètes* :

www.cpa.ca/education/accreditation/